

274



## FRANCE. — XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

### COSTUME DE LA NOBLESSE, DES GENS DE ROBE, DE LA LIVRÉE ROYALE ET DES CLASSES POPULAIRES. ÉPOQUE DE HENRI III.

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10		11	12	

N° 1.

Paysan des environs de Saumur.

Chapeau de feutre à bords rabattus ; *sayon* descendant jusqu'à mi-cuisse ; justaucorps bleu ; *balandrau* ou *balandras*, manteau de campagne ; *gamaches*, fourreaux de jambe que l'on faisait en toile, en cuir ou en feutre. Le blanc était la couleur de la dernière classe du peuple.

N° 2.

Crieur de vin (1586).

Chapeau de feutre orné d'un galon rouge ; *jupel* ou casaque à longues basques, serrée à la taille par une ceinture de cuir où pend l'escarcelle ; chausses étroites et plissées autour des jambes ; bas maintenus au-dessous du genou par des jarretières ; souliers.

Ces crieurs parcouraient Paris dans la matinée, annonçant le vin de la taverne à laquelle ils étaient attachés ; tenant un hanap de bois à la main, ils versaient à boire aux passants.

N° 3.

Porteur de noir à noircir les souliers.

Chapeau en forme de pain de sucre, col rabattu ; large *souquenille* ou sarran en toile avec pèlerine ; bas de grosse laine ; souliers. Vaste sac de cuir porté en bandoulière ; fiole d'osier suspendue à la ceinture.

N° 4.

Bergère angevine.

Bonnet de toile à fond élevé ; chemise à larges manches à col tuyauté ; corsage bleu avec bretelles ; robe de drap (la jupe portait le nom de robe) toujours de couleur unie ; tablier ; souliers de cuir fauve.

N° 5.

Riche paysanne.

Bonnet à *templettes* en forme d'*escoffion* ; les coiffures des villes étaient imitées dans les villages où elles se perpétuèrent ; chemise décolletée, à haute collerette ; surcotte *pers* (bleu intense) ; cotte blanche ; tablier noir.

N° 6.

Servante allant au marché ; Paris, 1586.

Bonnet recouvert d'un chaperon de drap descendant, par derrière, jusqu'à la ceinture ; chemise à haute collerette ; corsage rouge lacé par devant et garni de velours noir ; tablier ; sur les côtés de la robe, des chaînes auxquelles sont suspendus un trousseau de clefs, une bourse et un couteau dans sa gaine.

N° 7.

Chambrière de Saumur.

Bonnet angevin (voir n° 5) ; chemise froncée vers le col ; corps avec bretelles ; manches bouffantes à retroussis sur le poignet ; surcotte ouverte découvrant le cotillon.

N° 8.

Docteur en médecine (1586) ; costume de cérémonie.

Bonnet à *quatre braguettes* ; fraise godronnée ; robe longue ; chape rouge bordée de fourrure ; manteau fourré avec ouvertures pour le passage des bras ; pèlerine d'hermine.

N° 9.

Valet de pied vêtu de la livrée royale.

Petit chapeau de castor avec pompons aux couleurs du Roi : bleu, incarnat

6-VI-15



R. 7147

et blanc ; col uni et rabattu ; pourpoint jaune à longues manches ; *mandille*, casaque à ailes ouvertes qui, avant de passer sur le dos des laquais, était connue comme surtout militaire ; cet habit dérivait de la *chamarre*, veste très ample, formée de bandes d'étoffes (soie ou velours) réunies par des galons ; son nom a fourni au français moderne le verbe *chamarer* ; — chausse se rapprochant, par la forme, de la culotte courte ; bas *d'attache* avec jarretière en satin ; souliers noués au moyen de rubans incarnat et munis de talons rouges.

N° 10.

*Damoiselle.*

Les cheveux, poudrés à l'iris, sont disposés en *raquette* et ornés de plusieurs broches et d'une étoile d'or ; masque de velours ; pendants en pierreries ; collier de perles ; col de dentelle maintenu par des fils d'archal ; corsage décolleté en rond avec manches ballonnées à l'italienne et additionnées de *rebras* de même étoffe que la robe ; surcote dont le corps est entouré de bourrelets que la *vertugade* fait épanouir en tambour ; cette surcote est fermée sur le devant et relevée pour laisser voir la cote ; gants ; petits miroirs suspendus à des chaînes d'or (voir la planche l'Almanach, France, XVI<sup>e</sup> siècle).

N° 11.

Laquais de grande maison, coureur armé de son bâton.

Bonnet de velours rouge orné de plumes ; col uni, rabattu à l'italienne ; pourpoint sans busc auquel s'attache la *trousse* bouffante ; chausse ; cape drapée autour du buste ; souliers ornés de rosettes bleues.

N° 12.

Page du Roi.

Petite fraise ; pourpoint jaune à longues manches ; *mandille* à manches ouvertes et pendantes, en ailerons, serrée à la taille par une ceinture ; *grègues* bouffantes conservées par les pages pendant une grande partie du dix-septième siècle ; plus tard cette pièce du costume ne figura plus que dans l'uniforme des Cent-Suisses, dans l'habit d'apparat du roi et de ses pairs à la cérémonie du sacre, et enfin dans les costumes de théâtre ; chausse ; bas attachés avec des aiguillettes et serrés au-dessous du genou par des jarretières en satin incarnat dont les bouts pendent sur les côtés ; souliers à talons rouges.

*Figures tirées du Recueil de Gaignières, Cabinet des estampes, Bibl. Nat. de Paris.*

Voir, pour le texte, principalement Quicherat, Histoire du Costume en France et les Mémoires du peuple français, par M. Augustin Challamel ; Hachette, 1870.



FRANCE XVI<sup>E</sup> SIECLE

FRANCE XVI<sup>TH</sup> CENTY

FRANKREICH XVI<sup>TES</sup> JAHRH



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>IE</sup> PARIS

Vallet lith.